

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 29 et 30 Juin 2017

Intervention de Daniel FRACZAK

Rapport N° 17.02.04 Communication sur les aides économiques mises en œuvre

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Ce rapport présenté comme un bilan, est en fait un catalogue des aides économiques attribuées. Rien ne vient directement étayer, démontrer l'impact de la politique économique régionale sur la création concrète d'emplois durables tel que définis par le SRDEII.

L'adoption de la loi NOTRe, a confié la responsabilité du développement économique à la région et de ce fait, les différentes pertes et transferts de compétences ont provoqué la réécriture des accords et conventions encadrant le développement économique.

Pour quelles améliorations ? <u>Sur le papier, la jungle du millefeuille territorial qui juchait notre Région jusque-là semble avoir disparu mais contribuera-t-il à davantage d'efficacité et de compétitivité que nos concitoyens sont légitimement en droit d'attendre ?</u>

<u>La question est posée</u> tant il est difficile d'évaluer l'impact du changement de gouvernance entre les Départements et la Région à la lecture de ce document.

Toutefois je relève un peu de positif avec ces deux points :

- La fusion des dispositifs artisanat/industrie/services qui a pour conséquence la diminution du nombre de dispositifs CAP de 6 à 4, ce qui devrait clarifier l'offre des aides régionales,
- Et la simplification des procédures pour les aides économiques d'un faible montant, avec un dossier administratif allégé.

Je ne vais pas analyser et décortiquer les différents montants des aides économiques en 3 min, mais je fais le constat que ce n'est pas tant le volume du financement qui pose question, (nous sommes plutôt d'accord sur le principe des aides et nous les votons en commission) mais plutôt le choix de la répartition des sommes engagées et de l'efficacité sur l'économie régionale qui mérite réflexion.

Le rapport de l'INSEE 2016 sur la région Centre-Val de Loire pointe d'ailleurs du doigt le retard du développement économique <u>de notre collectivité</u> par rapport au reste de la France.

Dans un pays qui se veut « en marche », la Région en matière économique semble elle plutôt au ralenti...





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Le nombre de demandeurs d'emploi en Région Centre-Val de Loire (catégories A, B et C) progresse de 1,7% sur un an est là pour le prouver. Aussi, nos territoires ne profitent pas ou trop peu du dynamisme national en matière de création d'entreprises, excepté le secteur des services.

Les nouvelles entreprises individuelles, y compris les micro-entrepreneurs, sont moins nombreuses dans la région qu'en 2015 (-2,9 %) alors que la tendance nationale est à la hausse (+3,6 %): ce qui fait un différentiel non négligeable de 6,5%.

La progression de la création de sociétés régionales est deux fois moins importante que celle de la France et surtout ne compense pas le repli du nombre de nouveaux entrepreneurs individuels (ce qui a un impact négatif sur l'emploi).

Ce constat vient percuter une observation que nous avions déjà formulée quant au choix régional d'aider certaines structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

Les structures du monde associatif deviennent actrices d'un marché du travail concurrentiel à celui des artisans, des TPE/PME.

Cette « économie » que l'on peut qualifier de parallèle, <u>fragilise</u> les entreprises traditionnelles, pratiquant en cela une forme de concurrence déloyale et provoquant des dommages collatéraux sur l'artisanat, les TPE /PME.

Nous proposons de nouveau, pour inverser cette tendance d'être attentifs aux choix des aides octroyées au monde associatif et d'investir plus, beaucoup plus sur les créations emplois de l'économie réelle des TPE et PME qui représentent 85% du tissu économique régional.

Quant au dispositif CAP ASSO, vous écrivez en page 20 de ce rapport M. Le Président, et non sans humour: « que la durée de l'aide est de 3 ans maximum et éventuellement renouvelable », tout en précisant que pour 2016 ce sont 198 postes aidés qui sont concernés...dont 122 en renouvellement.

L'on s'aperçoit que ce qui doit relever de l'exception est devenu la règle.

Le CESER corrobore avec une remarque, ce que notre groupe demande depuis le début : « les aides apportées par le Cap Asso doivent se rapprocher de l'offre globale de la Région, ce qui nécessiterait d'adapter les critères d'attribution des aides », critères que nous dénonçons vainement jusqu'à maintenant !

Le dispositif est tellement au bord de l'implosion financière qu'une rallonge de 3 M€ est d'ores et déjà prévue pour 2017, puisque les crédits étant déjà consommés à mi année.

Quand l'exécutif régional va-t-il enfin réagir et revoir les critères d'attribution de ces aides ? Quand allez-vous revoir le système des renouvellements <u>devenus de facto automatiques</u> et





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

imposer un effort de recherche d'autofinancement aux associations en contrepartie de l'aide régionale ?

Combien de postes au total la région tient-elle à bout de bras depuis la mise en place de ce dispositif ? Pour certains depuis plus de 12 ans maintenant !

Nous reposons cette question déjà formulée en séance plénière en novembre 2016... et toujours sans réponse à ce jour.

Je vous remercie.

